

## **AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*( Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Le Conseil Municipal de la commune Beauchastel  
se réunira, en séance ordinaire le 17 février 2026, à 18 heures 30.

### **Objet de la réunion**

- 1-Assurances des risques statutaires du personnel contrat groupe proposé par le Centre de Gestion.
- 2-Autorisation de signature d'un bail professionnel.
- 3-Cession d'une parcelle.

Fait Beauchastel , le 09 février 2026

Le Maire

